



6. Aire agricole

## ACTION 6.6

### Recenser et conserver les variétés traditionnelles régionales et locales

Orientation SBG-2030 : 10

#### ÉLABORÉE PAR

Jean-Marc Sermet (DT/OCAN)

#### EN COLLABORATION AVEC

#### DESCRIPTION

L'agrobiodiversité est un enjeu parallèle à la biodiversité qui gagne en importance devant l'uniformisation génétique des espèces cultivées. La préservation des variétés traditionnelles est un enjeu important génétiquement, mais aussi en termes culinaires avec un potentiel commercial non négligeable. Par exemple, l'AOP accordée au Cardon a permis de donner un nouvel élan à cette culture traditionnelle du territoire du Genevois ; l'artichaut violet de Plainpalais, dont la valorisation a débuté en 2010 portée par l'OCAN, ou la poire à rissoles ont également connu d'intéressants débouchés commerciaux, tout en permettant de rapprocher les milieux ruraux et urbains. Actuellement, aucun inventaire de l'ensemble de ces variétés n'est disponible, ni une vue d'ensemble des diverses actions ponctuelles pour les préserver.

Cette action consiste à établir un inventaire et à définir les usages possibles – selon le marché et le goût des consommateurs – de chaque espèce/variété identifiée, et à inventorier les actions de sauvegarde et de promotion.

La Fondation Pro Specie Rara et la commune de Bernex souhaitent collaborer à la mise en œuvre de cette action.

#### INDICATEUR

Nombre de variétés recensées, nombre d'initiatives de promotion

#### TYPE D'ACTION

Étude

#### STATUT

Nouvelle

#### ÉCHELLE

Cantonale

## CALENDRIER PRÉVU

| 2020   | 2021   | 2022  | 2023 |
|--|--|---|------|
| Création d'un groupe de pilotage et mandat attribué 1) sur l'inventaire des variétés et espèces<br>2) sur l'inventaire des actions | En fonction des variétés et espèces recensées et des acteurs identifiés définir des sortes prioritaires, soit pour leur conservation en tant qu'éléments de la diversité génétique soit en vue d'un usage pratique<br>Définir les porteurs de ces usages | Promotion des variétés et espèces retenues comme prometteuses, à l'exemple de l'AOP cardon ou de l'artichaut violet |      |

## MISE EN ŒUVRE

|                     |  |
|---------------------|--|
| Qui est responsable | OCAN en collaboration avec l'Hepia, ProSpecieRara Slow Food, etc. (à moins que ces entités soient mandataires) |
| Qui réalise         | A définir  |

## CHAMP D'APPLICATION LIÉ

- 9. Sensibilisation et information
- 10. Formation et activités dans le cadre scolaire
- 12. Outils administratifs et politiques

## ACTION LIÉE

- 12.1 Soutenir les communes